



La Catiche

Edito

Vous êtes de plus en plus nombreux à contribuer à l'opération « Havre de Paix », à offrir des espaces de tranquillité propices au repos de la Loutre d'Europe et ainsi à contribuer à la préservation des milieux aquatiques : nous vous en remercions. C'est grâce à votre intérêt et à votre investissement que cette lettre d'informations peut exister. L'année 2022 a été marquée par des changements au sein de l'équipe de la SFEPM et de notre conseil d'administration, c'est pourquoi la publication de ce 4^{ème} numéro de La Catiche fait l'objet d'un léger retard. Toutes nos excuses !

Je profite donc de ce nouveau numéro pour me présenter en tant que nouvelle animatrice du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe. Issue d'une formation en conservation de la biodiversité, je suis ravie de pouvoir aujourd'hui m'investir, au sein de la SFEPM, dans la préservation de cette espèce emblématique des cours d'eau.

Dans ce numéro, deux Havres de Paix sont mis à l'honneur. Vous trouverez également des exemples concrets d'actions en faveur de l'espèce réalisées par des lycéens ou par nos relais locaux, et pourrez partir à la découverte du Campagnol amphibie, petit mammifère semi-aquatique typique des zones humides mais encore bien méconnu.

Si vous souhaitez contribuer à notre lettre d'information, n'hésitez pas à nous envoyer vos anecdotes, à nous partager vos expériences et vos plus belles photos. Je vous remercie par avance et vous souhaite à tous mes meilleurs vœux pour cette année 2023 !

Cécile Kauffmann – Animatrice du PNA Loutre d'Europe

Sommaire

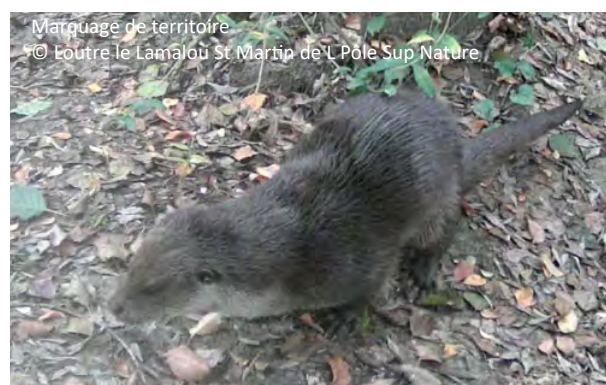
- Les news p2
- Les Havres à l'honneur : L'étang du Lauzet et le massif du Morvan p3
- La Loutre et vous, conseils et infos : Retour sur des aménagements en faveur de la Loutre p6
- A la découverte des zones humides : le Campagnol amphibie p9
- Le compteur des Havres de Paix p12
- Les prochains rendez-vous p12



Des Havres de paix au budget participatif de l'Hérault

Le projet « Des havres de paix pour la loutre et la biodiversité », porté par la LPO Occitanie, a été lauréat au **budget participatif du département de l'Hérault**. Il a pu être lancé à l'été 2022, afin de créer plusieurs Havres de Paix. Les berges de l'Hérault font face à de nombreuses menaces qui pèsent sur la biodiversité et sur la Loutre, notamment les activités touristiques comme le canoë-kayak. Récemment, la phase de terrain a pu débuter : sous l'encadrement de la LPO, des élèves de l'école Pôle Sup Nature vont pouvoir se rendre sur les rives de certaines communes afin de chercher des indices de présence de cet animal discret en posant notamment des pièges-photographiques. Des outils pédagogiques comme des panneaux, une mallette, et des animations seront également réalisés afin de sensibiliser le public à la fragilité de ces espaces qu'il convient de préserver. Certains affluents de l'Hérault seront bientôt un lieu de rencontre et de découverte de la nature et de la Loutre au travers de parcours ludiques et pédagogiques.

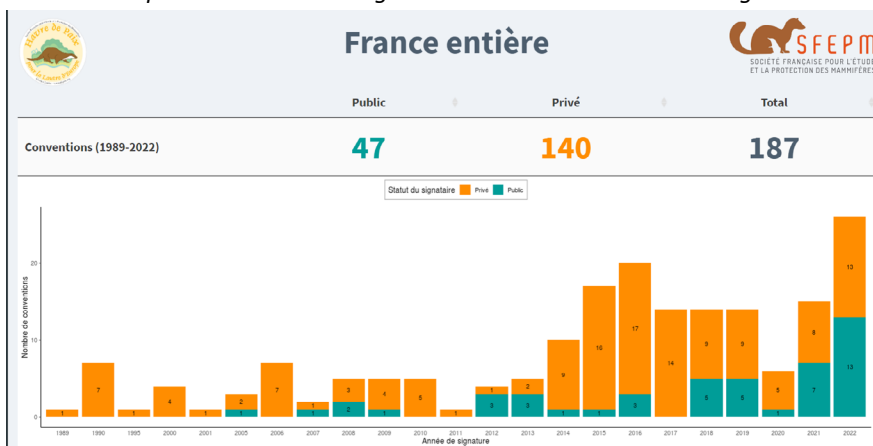
Camille FRAISSARD, LPO Occitanie



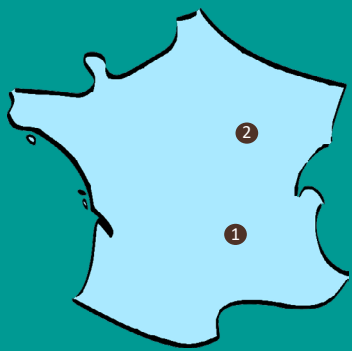
Evolution des Havres de Paix

Depuis la création de l'opération en 1989 par le Groupe Mammalogique Breton suivant l'exemple des britanniques, les Havres de Paix ont suivi une belle évolution. En effet, ils se sont exportés dans le reste de la France à partir de 2014, et ont vu leur nombre nettement augmenter depuis. Faisant suite à une période covid relativement calme, l'année 2022 bat finalement un record avec la signature de 26 nouvelles conventions ! Que vous soyez un particulier ou une collectivité, quelle que soit la taille de votre terrain, vous contribuez tous à la préservation de l'espace. Nous vous remercions pour votre implication.

NB : Les chiffres ne sont pas exhaustifs, il se peut que certaines conventions n'aient pas encore été renseignées sur la base de données en ligne.



Vous pouvez suivre l'évolution des Havres de Paix via le lien suivant : <http://shiny.sfepm.org/havres/>



Les Havres à l'honneur

Pour ce quatrième numéro de La Catiche, nous allons vous présenter deux Havres de Paix. En effet, plusieurs propriétaires ont répondu à notre appel à contribution et il était donc difficile pour nous d'en choisir un plutôt qu'un autre. En route pour un petit tour de France des Havres de Paix pour la Loutre !

1

Le Lauzet, un havre de paix en amont de Brives-Charensac, aux portes de l'agglomération du Puy-en-Velay (Haute-Loire).

Située à quelques kilomètres en amont de Brives-Charensac, la zone humide du Lauzet s'étend sur un peu plus de 8 hectares le long de la Loire. Cette ancienne prairie alluviale a été exploitée comme gravière de 1980 à 1999 et remise en état petit à petit au fil des années, de l'amont vers l'aval. Elle est laissée en libre évolution depuis l'an 2000.

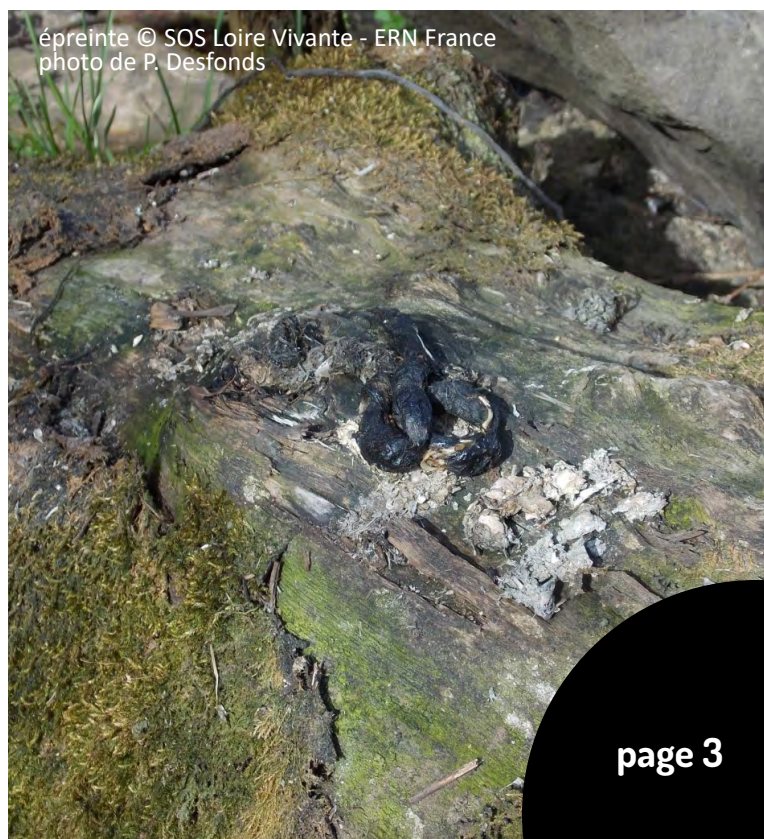
Elle est constituée d'un étang de 1,5 hectare avec une roselière (habitat faiblement présent dans les secteurs alentour), de prairies et de zones de ripisylves plus ou moins anciennes. Avec 600 mètres de bord de Loire, c'est un site stratégique pour le fonctionnement de la rivière. En 2015, SOS Loire Vivante, association de protection et de défense des fleuves et rivières de France et d'Europe, devient propriétaire de cette zone humide qu'elle souhaite préserver et valoriser.

Le Lauzet est la dernière zone de liberté de la Loire avant l'agglomération du Puy-en-Velay. C'est une zone de régulation hydraulique et de rétention des crues. Lors de fortes pluies, l'étang et les prairies inondées stockent de l'eau, ce qui permet de diminuer les débits et de protéger l'aval. D'autre part, c'est un espace fréquemment remanié par les crues qui renouvellent l'eau de l'étang, déposent sable et galets, déracinent de jeunes arbres, forment des embâcles, entraînent animaux et végétaux. Se crée ainsi une mosaïque de milieux propices à la vie, constituant des zones de reproduction et/ou de nourrissage pour la faune comme le Brochet, les amphibiens, les oiseaux, les libellules et la Loutre... Un plan de gestion, élaboré avec les partenaires locaux, a défini les actions à mettre en place pour

améliorer la fonction régulatrice de cette zone humide, restaurer et préserver les habitats naturels du bord de Loire, enrichir les connaissances sur le fonctionnement hydraulique, la faune et la flore.

Enfin, le Lauzet est également un site qui, par sa localisation et sa structure, peut facilement accueillir du public et permet de le sensibiliser aux enjeux de la protection des rivières et de la préservation des espèces. De telles actions ont pu être engagées ces dernières années dans le cadre du Contrat Territorial¹ Haut Bassin de la Loire et du Contrat Vert et Bleu² du Gerbier-Mézenc-Devès.

épreinte © SOS Loire Vivante - ERN France
photo de P. Desfonds



La mise en place du Havre de Paix pour la Loutre entre dans le cadre de ce plan de gestion élaboré en 2017. La Loutre au Lauzet laisse ses épreintes bien visibles souvent au même endroit, au niveau d'un exutoire³ reliant l'étang et la Loire. Là, deux milieux lui sont offerts : un lieu d'eaux calmes bien fourni en batraciens, et un lieu d'eaux vives avec poissons et écrevisses (américaines). Bref, deux garde-mangers à disposition. Soulignons que les épreintes rencontrées contiennent souvent des restes d'écrevisses américaines qui ont envahi Loire et affluents au détriment de l'écrevisse autochtone à pattes blanches. La Loutre se révèle donc très utile pour réguler ces espèces envahissantes.

Colette CHAMBONNET, SOS Loire Vivante

1 : Contrat Territorial : programme d'actions pluriannuel en faveur de la reconquête de la qualité des milieux aquatiques, co-signé par l'ensemble des partenaires techniques et financiers.

2 : Contrat Vert et Bleu : outil permettant aux acteurs du territoire de mener des actions pour préserver et restaurer les continuités écologiques.

3 : exutoire : cours d'eau évacuant les eaux d'un lac ou d'un étang

© Panneau explicatif «L'étang du Lauzet, mosaïque de milieux, riche en biodiversité» ©SOS Loire Vivante - ERN France

L'ÉTANG, MOSAÏQUE DE MILIEUX, RICHE EN BIODIVERSITÉ



> La ripisylve

Les rôles de cette forêt riveraine sont multiples : maintien des berges, frein à l'écoulement de l'eau, amélioration de la qualité de l'eau en limitant les transferts de polluants à la rivière et le réchauffement de l'eau grâce à son ombrage.



Héron cendré
(*Ardea cinerea*)

> Les bancs de sable

Ils résultent de l'érosion des sols en amont. Le sable est mobilisé et transporté par les crues. Le héron ou la loutre y laissent des traces bien visibles.



Empreinte de loutre
(*Lutra lutra*)



Iris des marais
(*Iris pseudacorus*)

> Les embâcles

Accumulation de bois, rochers, végétaux et autres, apportés par l'eau. Habitat pour de nombreux invertébrés, comme les écrevisses et certains insectes, abri pour les alevins de poissons.



Agrion élégant
(*Ephemera elegans*)



Hélie bleue
(*Isaia cornuta*)

> La prairie alluviale

Située en amont et en aval de l'étang, elle est pâturée par les chevaux ce qui permet de garder ce milieu ouvert pour l'expansion des crues.



Brachet
(*Equus ferus*)

> L'étang proprement dit

Alimenté par la nappe alluviale ou lors de crues, connecté à la Loire. Poissons, amphibiens, libellules se reproduisent dans ses eaux calmes et les oiseaux y trouvent repos et nourriture, tout comme l'emblématique Loutre d'Europe.



Grenouille verte
(*Pseudophryne esculentus*)

> La roselière

Roseaux, massettes, iris des marais y abritent grenouilles, libellules, agrions et permettent l'épuration de l'eau.



L'étang du Lauzet © SOS Loire Vivante - ERN France - photo de J.B BOR

Un groupement forestier engagé pour la biodiversité

Pour lutter contre l'enrésinement du Morvan, région naturellement constituée de forêts de feuillus, et ainsi préserver sa faune, sa flore et ses paysages, le **groupement forestier du Chat Sauvage** achète des parcelles forestières et y applique une gestion sylvicole qui se veut respectueuse de la biodiversité. Il y proscrit les coupes rases, les gère en futaie irrégulière et prend au maximum en compte les enjeux de biodiversité qui peuvent en modifier la gestion, voire l'annuler pour laisser certains secteurs en libre évolution.

Le Chat Sauvage a contacté la SHNA-OFAB (entre autres spécialistes sollicités) pour continuer d'acquérir des connaissances sur les enjeux et la gestion de ses parcelles. Ensemble, les deux structures ont souhaité mettre en valeur cette démarche en labellisant une partie du patrimoine forestier du groupement en Havre de Paix pour la Loutre d'Europe. Le projet, présenté aux sociétaires lors de l'assemblée générale du Chat Sauvage, a été voté à l'unanimité ! Ainsi, les 11 parcelles les plus favorables à la Loutre ont été labellisées. Il s'agit de secteurs possédant des rives de plan d'eau ou cours d'eau, souvent des forêts de feuillus avec une part de boisements humides de fonds de vallons, riches en sources et zones humides pouvant offrir des zones d'alimentation intéressantes pour le mustélide. La quiétude y est également au rendez-vous.

Cela représente 1,2 km de berges et 15 ha de forêt répartis sur 3 communes. La Loutre est bien connue à proximité, le Morvan étant l'un de ses bastions en Bourgogne et sa principale zone refuge lorsqu'elle a failli disparaître de la région dans les années 90. Les 186 parcelles du Chat Sauvage vont également être labellisées Refuge pour les chauves-souris !

Lisa LEPRÊTRE, Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA)



GROUPEMENT FORESTIER
DU **CHAT SAUVAGE**



© Lisa Leprêtre

Boisement feuillu longé par la Cure, cours d'eau historiquement et actuellement très prisé par la Loutre



© Lisa Leprêtre

Boisement humide traversé par plusieurs bras de cours d'eau et riche en zones humides

Zdenek Machacek de Unsplash



La Loutre et vous, conseils et infos :

Retour sur des aménagements en faveur de la Loutre

Dans le numéro précédent, des conseils et plans pour la construction de catiches artificielles vous ont été présentés. Ces modèles ont pu être réalisés de manière concrète par des lycéens, en partenariat avec le Groupe Mammalogique Breton (GMB). De quoi vous inspirer pour de futures activités de sensibilisation à l'environnement !

Des lycéens passent à l'action pour la Loutre !

La commune de Rives-du-Couesnon (35) a lancé en 2021 un programme en faveur de la biodiversité communale et de sa mise en valeur, également soutenu par Fougères Agglomération. Située en pleine zone de recolonisation par la Loutre, la commune a notamment souhaité réaliser un sentier pédagogique sur l'espèce, en y associant le Lycée Professionnel Agricole voisin, celui de Saint-Aubin-du-Cormier.

Deux groupes d'élèves ont donc travaillé sur ce projet, avec l'aide du GMB :

- La filière du bac professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune a travaillé à la construction des catiches artificielles. Les élèves ont dans un premier temps bénéficié d'une formation, par le GMB, à la biologie et la dynamique de l'espèce ainsi qu'à la reconnaissance de ses indices de présence. Un échange s'est instauré en parallèle entre l'équipe enseignante pour la mise en place du chantier qui a abouti à la construction de deux catiches. Soulignons ici l'intérêt d'un partenariat avec un lycée : si la promotion 2021-2022 a eu la chance de construire des catiches, les promotions suivantes auront la responsabilité du suivi des éventuels indices de présence et de l'entretien des dispositifs, ces deux aspects étant souvent négligés dans l'après-chantier, surtout quand les catiches sont situées, comme ici, aux confins de la région, loin de toute antenne du GMB.



• Quatre élèves de la filière BTS Gestion et Protection de la Nature ont quant à eux planché sur la réalisation des cinq panneaux du sentier pédagogique, sur le thème de la Loutre, des autres mammifères des rivières mais aussi du bassin versant, bénéficiant eux aussi d'un échange permanent avec le GMB. Signalons la qualité professionnelle du travail fourni par les élèves, aussi bien sur le fond que sur la forme.

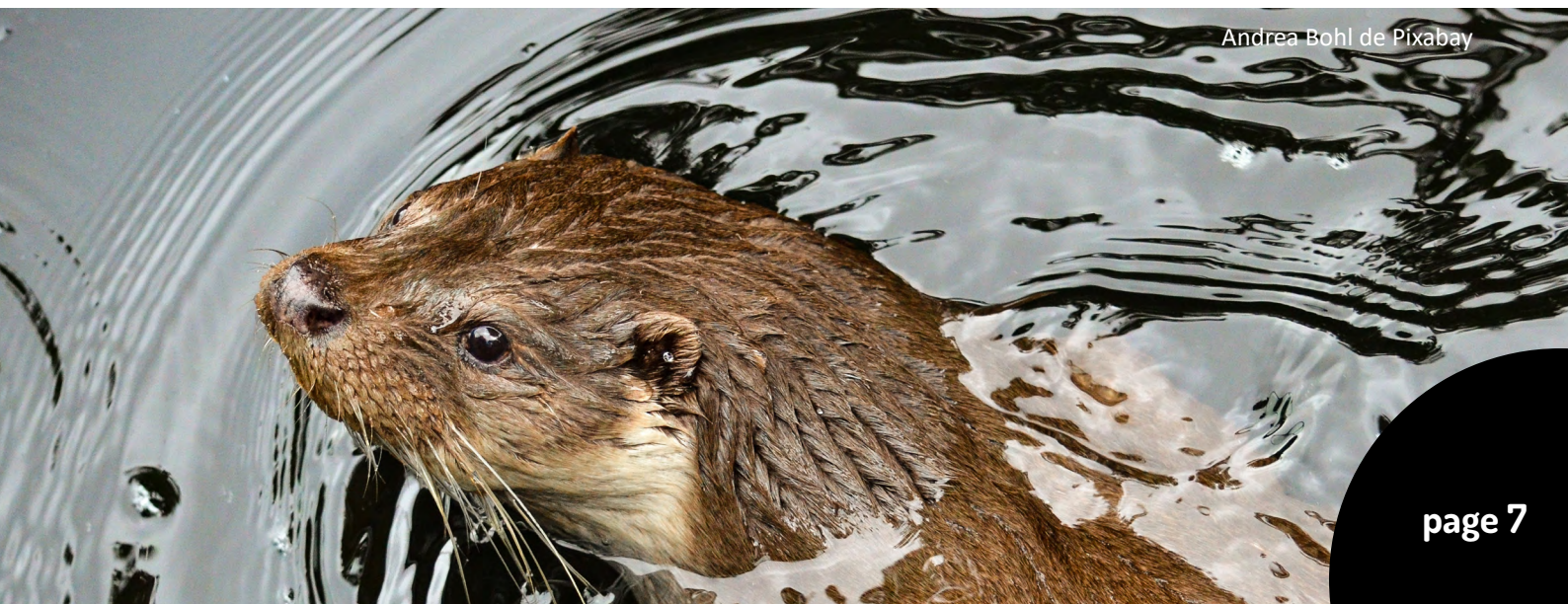


Pêle-mêle des panneaux réalisés

Cette expérience très positive, due autant à une agréable collaboration qu'à la motivation de l'équipe enseignante et des élèves, confortera on l'espère l'engagement de ces derniers en faveur de la protection de la biodiversité. Un sacré défi les attendant (hélas) en la matière...

Catherine CAROFF,
Groupe Mammalogique Breton

Pour améliorer les réponses aux questions du public concernant la cohabitation Homme-Mammifères sauvages, le GMB a mis en ligne plusieurs foires aux questions, parmi lesquelles « [Je voudrais construire des catiches pour la Loutre](#) », basée sur notre modeste expérience et les questions posées le plus fréquemment par les associations ou collectivités nous sollicitant sur ce thème.



Andrea Bohl de Pixabay

Création d'un encorbellement sur un Havre de Paix

La Sologne... ses forêts, ses étangs, ses landes ! Mais aussi ses mammifères comme la Loutre d'Europe ! Celle-ci recolonise progressivement le territoire : on la retrouve sur la Loire et le Cher, les deux grandes rivières qui bordent notre territoire. Par le passé, elle était recensée sur les petites rivières solognotes, mais peu de traces de sa présence ont été observées depuis 10 ans. Ainsi, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil départemental de Loir-et-Cher et Sologne Nature Environnement ont souhaité agir en sa faveur.

Comment ? Dans un premier temps, en actualisant les connaissances sur sa répartition. La Loutre prospecte toujours le Beuvron : on la retrouve à la confluence entre cette rivière et la Loire.

Puis, en évaluant la dangerosité des ponts départementaux qui enjambent ce cours d'eau vis-à-vis des collisions routières avec l'animal. Au total, 28 % de ces ponts présentent un risque de collision moyen à très fort. C'est notamment le cas du pont de Cellettes, situé à une dizaine de kilomètres des épreintes recensées. Alors que faire ? En accord avec tous les partenaires, la municipalité, l'Office Français de la Biodiversité et le syndicat de rivière ont décidé de conventionner les abords du pont en Refuge Havre de Paix pour la Loutre. Pour agir concrètement en faveur de son retour, le pont est aménagé avec un encorbellement pour permettre le passage de cette sirène de nos rivières en toute sécurité.

Le pont de Cellettes est situé en plein bourg, avec un trafic routier non négligeable (15 045 voitures par jour). Il n'y pas de berges sous ce dernier, et les espaces naturels localisés aux abords sont utilisés pour l'agrément. En mai 2022, la rive gauche du pont a été équipée d'un encorbellement en châtaigner et en acier galvanisé. D'une longueur de 18 m et d'une largeur de 45 cm, il devrait permettre aux mammifères de tailles moyennes de traverser l'ouvrage. Le tirant d'air entre l'encorbellement et la voute du pont est d'au moins 70 cm. L'aménagement est également équipé d'un piège photographique qui surveille le passage des animaux et permet ainsi d'évaluer l'efficacité du dispositif durant un an. Il s'agit du premier passage en Sologne, et l'un des rares de la région Centre-Val de Loire. A ce jour, plusieurs mammifères ont été observés traversant le passage : hérissons, martres des pins et micromammifères peuvent ainsi rejoindre les deux berges. La Loutre n'a pas encore été observée, mais les premiers résultats sont encourageants.

Ce second Havre de Paix en Sologne représente donc un espoir pour l'amélioration des connaissances, la protection et la sensibilisation sur la Loutre en région Centre-Val de Loire. Il est le fruit d'une concertation des acteurs du territoire et anticipe la préservation de l'espèce au sein d'une région naturelle qui représente l'un des fronts de recolonisation de l'espèce.

Angélique VILLEGGER,
Sologne Nature Environnement

Encorbellement du pont avec mise en place d'une passerelle pour permettre le passage à sec de la Loutre



Panneau signalisant l'aménagement d'un passage à faune



A la découverte des zones humides : le Campagnol amphibie

A hauteur de crocs de Loutre... le Campagnol amphibie !

Si vous partez sur les traces de la Loutre, il n'est pas inutile de vous mettre à sa hauteur... Se glisser au niveau de son museau permet de mieux appréhender son univers. Il se pourrait alors, dans les habitats favorables, que vous tombiez sur les traces d'un autre mammifère des milieux aquatiques et humides, le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*).

Ce rongeur était autrefois appelé « Rat d'eau » dans les campagnes. Il ne s'agit cependant pas d'un Rat (famille des Muridés) mais bien d'un Campagnol (famille des Cricétidés). Et le plus gros d'Europe ! Sa longueur (tête et corps) varie de 16 à 24 cm et son poids de 140 à 300 g. Dans un petit quart Nord-Est de la France, on trouve son cousin *Arvicola amphi-*

bios (son nom en français est plus qu'ambigu : il est tantôt dénommé Campagnol fouisseur, terrestre ou aquatique selon l'évolution des connaissances taxonomiques¹ et l'angle de vue, de quoi en perdre son latin !), de taille légèrement inférieure et qui vit dans des habitats similaires.

Le Campagnol amphibie vit dans les milieux herbacés humides, en bord de cours d'eau, de mare ou d'étang ou dans les marais. Il a besoin d'une humidité marquée, se tient généralement à proximité immédiate d'eau libre (qui lui permet une fuite discrète et rapide en cas de danger), et la plupart du temps sous le couvert d'une végétation dense et haute ou dans un terrier (qui nécessite un terrain meuble). Les joncs, les roseaux et les laîches



lui sont ainsi très favorables, offrant une bonne protection contre les prédateurs, mammifères Carnivores ou rapaces. Ses adaptations à un mode de vie amphibie sont moins spectaculaires que celles de la Loutre ou du Castor mais on peut citer quelques traits notables : il est muni d'une fourrure dense et sombre permettant de limiter les pertes de chaleur ainsi que de longs pieds postérieurs et d'une longue queue facilitant la nage.

Il gîte généralement dans des terriers creusés dans les berges et dont certaines entrées peuvent être situées sous l'eau. Dans les zones inondées, il peut creuser des galeries dans les touradons² de laîche ou de molinie. Il peut aussi parfois y construire des nids de végétaux, boules d'une trentaine de centimètres de diamètre arrimées à la végétation sur pied.

Il se nourrit essentiellement de végétaux (tiges, feuilles et racines des plantes de son environnement). La consommation de proies animales (invertébrés principalement) semble exceptionnelle.

Et s'il croise la Loutre ? C'est ce qu'on appelle une mauvaise rencontre... il risque bien de passer à la casserole... Opportuniste, celle-ci ne se gênera pas pour profiter d'une proie somme toute de belle taille. Dans ce cas, il arrive qu'elle adopte le même comportement qu'avec les crapauds : elle retourne la peau et consomme la carcasse, laissant viscères et peau retournée... Le Campagnol amphibie, particulièrement s'il est en plein démenagement et traverse un milieu hostile (c'est-à-dire sans végétation dense au sol), devra aussi se méfier des putois, des visons et de tous les autres Carnivores de passage, ainsi que des rapaces et Hérons de toutes plumes !



© Franck Simonnet

Les Campagnols aquatiques (*Arvicola sapidus* et *Arvicola amphibius*) étaient autrefois communs en France. Ils étaient pourtant méconnus : on leur attribuait à tort des prédateurs sur les alevins et le frai de poissons et on les confondait couramment avec les « vrais » rats. Si des dégâts sur les berges (du fait de ses galeries) et sur la végétation étaient parfois rapportés, ceux-ci semblent rester exceptionnels. Le nom latin du Campagnol amphibie, « *sapidus* », signifie « qui a de la saveur »... L'animal était en effet consommé par les humains ici ou là : ont été rapportées des consommations les jours maigres, en période de disette et une chasse ciblée en zone méditerranéenne.

Il est resté cependant très mal connu et peu étudié jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle. Des signes de régression ont alors été notés par les naturalistes, les dégradations subies par les zones humides et les cours d'eau depuis la seconde guerre mondiale lui ayant nécessairement été préjudiciables. En 2005, la sonnette d'alarme était tirée par l'Association Nature et Humanisme et la publication d'une plaquette « Sauvons le Campagnol amphibie ». Cette alerte a suscité l'intérêt et abouti notamment à une enquête détaillée sur [le statut des Campagnols aquatiques publiée par la SFEPM](#). Cette étude complète a confirmé la régression du Campagnol amphibie. Celui-ci est aujourd'hui classé « vulnérable » sur la liste rouge mondiale des espèces menacées, ce qui a amené à l'inclure dans la liste des mammifères protégés en France en 2012. La France porte une responsabilité importante dans sa conservation puisque l'espèce n'existe que sur son territoire et en péninsule ibérique. Les causes de ce déclin résident dans la destruction des zones humides, l'artificialisation des milieux naturels, les perturbations des régimes des eaux (intensification des crues et à secs) et l'introduction d'espèces allochtones (Rat musqué et Ragondin particulièrement).



Crottier © Sébastien Gautier



Crottier © Franck Simonnet

Comment savoir si votre Havre de Paix l'est aussi pour le Campagnol amphibie ? Il suffit de rechercher les traces de son activité sous la végétation favorable. Si une portion de votre terrain, même réduite à quelques m², est occupée par une végétation herbacée hygrophile³ dense de plus de 30 cm de haut, il est possible qu'elle abrite, au moins temporairement, le « Rat d'eau ». Lorsqu'il est bien installé, celui-ci façonne des coulées bien marquées dans la végétation et à la surface du sol. Celles-ci sont faciles à repérer mais peuvent être confondues avec celles laissées par de plus petits campagnols. Suivez-les et vous trouverez peut-être un réfectoire, c'est-à-dire une placette jonchée de tronçons de végétation non consommée. Mais prudence, là encore, le petit Campagnol agreste, qui affectionne les prairies humides, peut en être l'auteur. Persévérez et vous trouverez le Graal... un « crottier » ! Un amas de petites crottes qui signe à coup sûr la présence de l'espèce. Attention, cette fois encore, les petites espèces de Campagnols brouillent les pistes. Mais leurs crottes sont de la taille d'un grain de riz, alors que celles du maintenant célèbre « Rat d'eau » sont bien plus grosses : 8 à 10 mm de long pour 4 à 6 mm de large (en général !). Elles sont généralement vertes, mais peuvent être brunes, ont les bouts arrondis et sont plutôt lisses. N'hésitez pas à prendre des photos pour demander confirmation à des naturalistes. Et à transmettre l'information à l'association de votre choix.

Quant à l'observer, ce n'est pas impossible : s'il est surtout crépusculaire et nocturne, il peut avoir des phases d'activité en journée. Un peu de discrétion, de la patience et un bon angle de vue et peut-être que...

Franck SIMONNET,
Groupe Mammalogique Breton

1 : taxonomie : discipline des sciences naturelles qui s'intéresse à la classification des êtres vivants.

2 : touradon : sorte de butte arrondie formée par la repousse de certaines plantes sur les tiges et racines des années précédentes dans des milieux où elles se décomposent lentement.

3 : hygrophile : qualifie les végétaux qui poussent dans les lieux humides.



Coulée © Franck Simonnet



Réfectoire © Franck Simonnet



© Franck Simonnet

Les Havres de Paix en chiffres

Compteur Havres
187

En janvier 2023, l'opération Havre de Paix représente :

- **187** havres de paix signés !
- **182** heureux propriétaires de berges de cours d'eau ou plan d'eau à avoir créé un Havre de Paix pour la Loutre d'Europe,
- et **plus de 2 381 ha** de parcelles sous convention !

N'hésitez pas à partager cette expérience et à en parler autour de vous, pour créer d'autres vocations, densifier le réseau de ces zones de tranquillité et ainsi leur donner encore plus d'importance !



Les prochains rendez-vous

Retrouvez l'Opération
Havre de Paix sur
www.sfepm.org

Vous voulez présenter votre Havre de Paix, nous raconter une anecdote sur la Loutre ou nous envoyer des photos pour les publier dans le bulletin ? Ecrivez- nous !

cecile.kauffmann@sfepm.org
Tél. : 02.48.70.40.03

Retrouvez toutes les animations proposées dans le cadre des prochains grands événements naturalistes sur leurs sites respectifs :

- 3 mars 2023 : à l'occasion de la Journée mondiale de la vie sauvage, l'Association Épipméthée et le PNR de la Brenne (Rosnay) proposent une **conférence de René Rosoux : « La loutre, à contre-courant... »**
- Du 20 mars au 20 juin 2022 : **le Printemps des Castors** (organisé par la SFEPM)
- 10 mai 2023 : **conférence « La loutre, un mammifère semi-aquatique »** organisée par la LPO Aquitaine (Belvédère du Ciron)
- 27-28 mai 2023 : stand tenu par la SFEPM à l'occasion de la **Fête de la Nature** (Jardin des plantes de Paris)
- 31 mai 2023 : **9^{ème} édition de la journée mondiale de la Loutre** (organisée par l'IOSF)
- 28 juillet 2023 : **Découverte des mammifères aquatiques de la Vienne**, avec la LPO Centre Val de Loire et l'écomusée du Véron (Savigny-en-Véron)
- 7 novembre 2023 : **Conférence Mardi Nature « La Loutre d'Europe : écologie, enjeux de conservation et avenir dans le Grand-Est »** organisée par le GEPMA (Strasbourg)

Et bien sûr n'hésitez pas à suivre l'agenda des sorties naturalistes proposées par votre structure relais de l'opération « Havre de Paix » ou par les autres associations de protection de la nature de votre région !

Février 2023

Responsable de la publication : Thomas RUYS, Président de la SFEPM

Responsable de la rédaction : Cécile KAUFFMANN

Conception graphique et réalisation : Dominique PAIN

Relecture : Thomas RUYS, Véronique BARTHELEMY et Franck SIMONNET

Crédits photos et illustrations : Alexis NOUAILHAT (dessin du sommaire et page de garde),

Pôle Sup Nature, P. DESFONDS, J.B BOR, Zdenek MACHACEK de Unsplash, Clément GOU-

RAUD, Andrea BOHL de Pixabay, Pierre RIGAU, Sébastien GAUTIER et Franck SIMONNET

Photo de couverture : Andreas SCHANTL de Unsplash

Opération soutenue par le Ministère de la Transition Ecologique



SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

